



# La Lettre Municipale d'Ambérieux en Dombes

DOMBES  
SAÔNE VALLÉE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mai 2021 - N° 41

## Editorial

Comme chaque lettre municipale, celle-ci a pour ambition de vous apporter quelques informations nouvelles mais aussi quelques rappels car nous devons bien constater que les habitudes, et malheureusement parfois pas toujours les meilleures, sont bien difficiles à modifier.

Commençons par les gestes barrières. Après une année entière bouleversée par la Covid 19, nous manquons aujourd'hui cruellement ces moments conviviaux où nous nous retrouvons tous autour d'un verre et/ou d'une assiette, ces jours heureux où nous n'hésitions pas à embrasser ceux que nous aimons, ces soirées où nous vaquions avec bonheur à nos passe-temps favoris... Malgré la lassitude, voire l'incompréhension, nous vous rappelons qu'il est toujours aussi important de nous protéger et de protéger nos proches en continuant à respecter les règles contraignantes mais néanmoins salvatrices qui nous sont imposées. Nous ne vaincrons l'épidémie qu'en jouant collectif et en respectant tous et toutes les consignes, aussi pénibles soient-elles !

Aujourd'hui, l'arrivée des vaccins nous permet tous les espoirs. Des campagnes et des centres de vaccinations sont organisés tout autour de chez nous : Trévoux, Châtillon sur Chalaronne, Villars enfin, et de nombreux

professionnels de santé se mettent en mouvement pour répondre à la demande. Encore un peu de patience et nous trouverons tous une solution qui nous permettra de retrouver notre liberté chérie.

Pour Ambérieux en Dombes, ce sont aussi les élections municipales partielles qui nous occupent. Par Arrêté Préfectoral en date du 25 février 2021, la Préfète de l'Ain a annoncé la date du dimanche 2 mai 2021, de 8 heures à 18 heures pour le renouvellement de l'intégralité des conseillers municipaux et communautaires de notre commune, et le dimanche 9 mai 2021 en cas de second tour. Comme en mars 2020, il s'agira d'un scrutin de liste à 2 tours qui se déroulera dans la salle du conseil avec toutes les mesures barrières nécessaires pour assurer la protection des électeurs.

Au regard des données épidémiologiques locales, ces dates pourraient être annulées et un nouvel arrêté préfectoral sera alors chargé d'émettre une nouvelle convocation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé en cas de changement.

Afin d'améliorer votre information, nous vous encourageons à vous inscrire gratuitement, comme nombre de nos concitoyens l'ont déjà fait, sur PanneauPocket. Par cet outil, toute l'actualité de la commune arrive directement sur votre téléphone ou

vos ordinateurs, un moyen bien pratique pour ne passer à côté d'aucune information officielle.

Enfin, avec les beaux jours, vont naturellement reprendre les promenades avec les chiens et les travaux de jardinage et de bricolage avec leur lot de nuisances. Aussi, il ne nous semble pas inutile de rappeler à chacun qu'une réglementation encadre ces activités assurant le bien-être et la tranquillité de tous. Les espaces publics n'ont pas pour vocation d'accueillir les déjections canines et les travaux extérieurs doivent respecter des horaires. A noter que le brûlage des déchets est totalement interdit.

De même, nous ne pouvons que vous encourager à aider les agents du service technique à maintenir la propreté des rues de notre village en n'oubliant pas, dans votre nettoyage de printemps, de penser aux parties de vos propriétés qui longent les voies publiques. Ce petit geste, reproduit par chacun, sera d'une grande aide aux équipes qui luttent sans pesticides contre une nature qui n'a pas toujours la même notion que nous de la netteté...

La commission communication en charge de la rédaction de cette lettre vous souhaite une bonne lecture.

Prenez soin de vous... et de vos voisins !

## Infos Elections

Trois scrutins sont fixés cette année :

### Elections municipales partielles :

Elles auront lieu les dimanches 02 et 09 mai 2021.  
Le bureau de vote implanté à la Mairie est ouvert de 8 h à 18 h.

### Elections Départementales et Régionales :

Ces élections sont fixées aux dimanches 13 et 20 juin 2021.  
En raison du double scrutin, le bureau de vote sera installé à la salle polyvalente.  
Il sera ouvert de 8 h à 18 h.

**A l'heure où nous publions cette lettre, les dates pour les scrutins sont maintenues. Si elles devaient être reportées nous vous en informerons au plus tôt.**

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales pour voter aux élections départementales et régionales est fixée au 07 mai 2021. Vous pouvez vous inscrire sur le site : [service-public.fr](http://service-public.fr) ou venir au secrétariat muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif du domicile et de votre ancienne carte d'électeur.

**Vote par procuration :** Consultez le site [service-public.fr](http://service-public.fr) afin de connaître les trois possibilités pour effectuer ses démarches. Dans tous les cas, vous devrez vous rendre à la gendarmerie pour finaliser la demande.

## Le nouveau Conseil Municipal d'Enfants est installé !



Le 27 mars dernier, la commission Jeunesse et Sport a enfin pu installer le nouveau Conseil Municipal d'Enfants dont les membres ont été élus en janvier dernier.

Lors de cette première réunion, ces 9 jeunes issus des classes de CM1 et CM2 ont pu présenter à Thierry Pauchard, maire de Sainte Olive, et Christine Fornès, 1<sup>ère</sup> adjointe assurant la suppléance, les projets qu'ils ont imaginés pour les deux communes. Ils ont également reçu les écharpes tricolores qui seront les leurs pendant les deux années de leur mandat.

La séance s'est poursuivie avec les deux animatrices du CME, Anne-lise Mazille et Christelle Abrazian, par la composition de 3 commissions portant sur l'Ecologie, la Sécurité et les Animations, en lien avec leurs différentes idées.

Gageons que ces enfants sauront tirer parti de leur participation au

CME pour s'investir auprès des habitants des deux communes et leur exposer leurs idées pour continuer à faire de nos villages des lieux de vie agréables comme chacun d'entre eux a eu cœur à le mettre en avant dans leurs projets.

**Membres du Conseil Municipal Enfants :** Léonie Christel, Lou Tara Clément Martin, Noéline Fischer, Eloïse Girard, Manon Limat, Lise Protière, Léa Savona, Maxence Foraison et Lorenzo Michel.

**Christelle ABRAZIAN**

### Brèves de l'école

Lors de la séance du 18 février, le conseil municipal a débattu sur les rythmes scolaires pour les rentrées scolaires 2021, 2022 et 2023. Après avoir pris connaissance du résultat de l'enquête menée par la FCPE auprès des parents et de l'avis des enseignants, il a été décidé de maintenir les rythmes scolaires à 4,5 jours avec école le mercredi matin.

Les effectifs sont en hausse, l'école se trouve en limite pour l'ouverture d'une classe.

La décision sera prise en juin par l'Académie.

Suite à l'évolution du protocole sanitaire, la commune a équipé le restaurant scolaire d'un purificateur d'air. Cette dépense est subventionnée à 80 % par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

### Aide aux personnes vulnérables

Face au bouleversement qu'a occasionné la Covid 19 avec ses restrictions de toute sorte et la crainte d'être contaminé, le CCAS d'Ambérieux en Dombes a tenté, dès le mois de mars 2020, de réagir et de mettre en place une organisation permettant de ne laisser aucun ambarrois seul et sans aide.

Après des appels téléphoniques aux aînés de notre village, le CCAS s'est inscrit sur la plateforme Bip Pop, plateforme d'entraide permettant la mise en relation gratuite de bénévoles désirant apporter leur aide et de personnes âgées ou fragilisées en recherche d'un coup de main régulier ou ponctuel pour divers tâches : faire des courses, aller chez le médecin...

Après quelques mois d'existence, force est de constater que la formule ne prend pas. Nous avons enregistré quelques volontaires mais aucune demande. Faut-il s'en réjouir ? Oui, si on en déduit que l'entraide se fait autrement, grâce à la présence de la famille ou de proches voisins toujours prêts à aider.

Non, si cet échec est dû à une mauvaise communication ou à la crainte de déranger qui est souvent un frein important et réel. Après échanges et débats, la Commission Communale d'Action Sociale a décidé de mettre fin à ce partenariat. Pour autant, nous ne souhaitons pas baisser les bras et abandonner la partie.

Nous profitons donc de cette lettre, distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, pour rappeler à chacune et chacun que notre commission est présente et peut, sur simple appel de votre part au secrétariat de mairie, vous apporter l'aide et le soutien que vous attendez. N'hésitez pas, si vous êtes empêchés, isolés, non véhiculés et aussi si vous n'êtes pas vaccinés, à faire appel à nous. Un élu ou un bénévole se chargera de vous rendre le service attendu ou de vous rencontrer, vous écouter.

Un service téléphonique « Ain solidarité j'écoute » a également été mis en place par le département afin de mieux répondre aux besoins des aindinois. Il s'agit du 3001.

**Christine FORNÈS**

## Sécurité routière

Des aménagements ont été réalisés Route de St Trivier afin de réduire la vitesse des automobilistes dès leur entrée dans le village. Une aide financière de l'Etat a été accordée pour ces travaux. La Régie Services Energie a également participé financièrement pour l'installation de ces chicanes à hauteur de 8 235 € HT.

De nombreuses incivilités sont constatées, notamment le non-respect :

- De la vitesse en agglomération,
- Des priorités à droite (plus particulièrement Rue de la Pierre, Rue Pierre Cizel, Rue de la Mairie, Rue de la Croix Bénite...),
- Des arrêts aux stops vers l'école,
- De la durée limitée de stationnement sur les arrêts minutes,
- Du disque sur la zone bleue (place François Saint-Cyr) et limite du temps autorisé...

sans oublier des stationnements sur les trottoirs, le long des chaussées ou vers les intersections provoquant une gêne visuelle et matérielle.

Toutes ces infractions au code de la route sont verbalisables.

Le produit de ces amendes est encaissé exclusivement par l'Etat, la commune ne perçoit aucune recette, en contrepartie.

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Afin de garantir la sécurité des agents techniques travaillant sur la voirie, la commune les a équipés de tenues vestimentaires Haute visibilité.



## Détection et géoréférencement des réseaux électriques sur la commune



A compter de mi-mai, l'entreprise IRE de Maronnas, spécialisée en détection des réseaux enterrés interviendra sur la commune d'Ambérieux en Dombes afin de détecter l'ensemble des câbles électriques enterrés. Cette détection mandatée par RSE a pour objectif de mettre à jour la cartographie du réseau électrique basse tension et haute tension dans le cadre de la réglementation anti-endommagement. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez à nos équipes amenées à travailler sur la commune d'Ambérieux en Dombes pendant plusieurs semaines.



## Communication

Consultez régulièrement :

le site internet [www.amberieux-en-dombes.fr](http://www.amberieux-en-dombes.fr)

la page facebook de la commune



[www.facebook.com/mairieamberieuxendombes](https://www.facebook.com/mairieamberieuxendombes)

Panneau Pocket



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

(nouveau : cette application est désormais consultable sur tablette ou ordinateur)

## Concours photo

N'oubliez pas de vous munir de votre appareil photo tout au long de l'année afin de participer au concours photo.



Le thème de 2021 :  
« l'Histoire à Ambérieux »

## La vie économique



Mme CHENESSEAU Anne-Cécile a ouvert un cabinet dentaire au 59 rue Gombette qui sera transféré au 49 Lot. Le Parc des Dombes à la rentrée de septembre.



Mme Annelise MAZILLE, coach professionnel certifiée, installée aux Amandiers a créé Ad Meliora, Cabinet de Formation & coaching individuel et collectif.



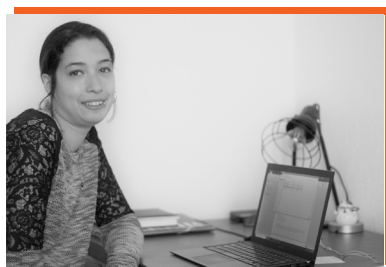
Mme Mathilde OSEPIAN a repris la pension canine - féline le Bounty à Fontanelle



Ouverture RM Déco par M. AUGEN Rémi, magasin de décoration et d'accessoires d'intérieur au 96 route du Bugey.



M. Hugues CHASSÉ, architecte DPLG, est installé au 117 Rue Gombette.



Mme Angelica HERNANDEZ a créé Extern'Office, secrétariat et graphisme pour professionnels et particuliers



Changement de nom pour l'écurie Obadia qui devient « Ecole d'équitation du Gouverneur ». Cette activité, située au 2244 Route du Gouverneur, est reprise par Mme PAOLINO Valène.



Réouverture de l'agence immobilière ICI HABITAT au 11 Route de St Trivier où Mme Fanny DIALECTAKIS et Mme Salwa DOUX vous accueillent.



L'univers d'Aphrodite a ouvert un salon d'esthétique au 25 Rue de la mairie.

### La Lettre d'Ambérieux en Dombes

Rédaction : Commission Communication : C. ABRAZIAN – D. FATOME – C. FORNES – A. MAZILLE – A. REBUT – B. ROCHE  
Diffusion : Mairie d'Ambérieux en Dombes / Impression : Multitude Imprimerie - 01600 TRÉVOUX